

## DROITS CULTURELS

En 2015, la loi NOTRe (art. 103) a indiqué que "La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'Etat dans le respect des droits culturels énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005."

La formation vise à donner les clés pour mieux comprendre ce sujet d'actualité, commencer à s'approprier la notion de droits culturels et poursuivre la réflexion dans sa structure.

### Personnes concernées et prérequis

Toute personne intéressée par les droits culturels dans le cadre de sa pratique professionnelle. Les droits culturels touchant à des enjeux transversaux à l'ensemble des politiques publiques, la formation est ouverte à des personnes de tous secteurs professionnels confondus (culture, social, éducation, communication...).

### Compétences à l'issue de la formation

- Connaître les principes et les enjeux théoriques et pratiques des droits culturels
- Maîtriser l'environnement des droits culturels pour poursuivre sa réflexion après la formation
- Acquérir des clés pour commencer à analyser ses propres pratiques et se questionner sur le travail mené par sa structure.

### Programme

La formation se développera selon trois axes :

- **Comprendre les droits culturels**
  - Définitions, repères historiques et législatifs : que sont les droits culturels ?
  - Pourquoi en parle-t-on aujourd'hui ? Quels en sont les enjeux ?
  - Repères bibliographiques, acteurs ressources et environnement.
- **Les droits culturels dans les pratiques professionnelles**

Rencontres / échanges avec des professionnels et des acteurs au sens large (élus, artistes, bénévoles, citoyens...) : comment le respect et la prise en compte des droits culturels peuvent-ils se traduire dans les projets et pratiques ? Exemples et discussions.
- **Analyses de pratiques**

A partir de cas concrets et de projets vécus par les étudiants, il s'agira de s'exercer à analyser ses pratiques au regard des droits culturels : quelles questions nous amènent-ils à nous poser, tant sur les objectifs que l'on poursuit que sur la mise en œuvre des projets ? Que viennent-ils valoriser de l'existant et quelles évolutions nous conduisent-ils à envisager ? Quelles contributions et responsabilités peut-on identifier pour chaque acteur ? L'objectif est de permettre aux personnes de s'approprier les droits culturels et de réfléchir à leur transposition dans leur métier et dans leur situation particulière.

### Méthodes pédagogiques

Participation active et contributions des étudiants. Démarche de discussion, de débat et d'interrogation collective.

Croisement entre l'approche théorique et l'approche pratique des droits culturels.

### Responsable universitaire / Intervenant.e

- Lena Boisard Le Coat, doctorante à l'Université de Nantes et chargée de mission droits culturels à la Direction de la culture et des pratiques culturelles de la Région Bretagne
- Sous la direction d'Emmanuelle Bouzillé, responsable du master « Métiers du patrimoine : politiques patrimoniales et développement culturel et territoires », agrégée de géographie, maître de conférences en géographie

### Organisation

**Durée** : 20h

**Dates** : d'octobre à janvier,  
5 vendredis après-midi

**Lieu** : Faculté Lettres, Langues,  
Sciences Humaines & Sociales  
Rue de Kerjulaude, Lorient.

**Nombre de places** : 5 maximum

**Tarif** : (item non réglementaire)

### Evaluation de la formation

La formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation en fin de la formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation.

### Renseignements et inscription

Marie Lebrun  
06 66 99 09 92  
marie.lebrun@univ-ubs.fr